



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6^e séance du mardi 10 novembre 2020

Présidence de M^{me} Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition du Collectif sous-gare (426 sign.) : « *Non à la construction d'une nouvelle antenne 5G dans une zone densément peuplée* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 10 novembre deux mille vingt.

La présidente :



La secrétaire adjointe :